

N° 81-600-X au catalogue — Issue n° 002

ISSN : 1919-8523

ISBN : 978-1-100-91526-5

Feuillet d'information

Éducation et ressources humaines en santé au Canada

Où vont les diplômés universitaires en santé après avoir obtenu leur diplôme?

Mai 2009

Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040



Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-600-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Remerciements

Nous sommes reconnaissants envers les personnes dont la contribution à la production du présent feuillet d'information a été essentielle. Nous tenons à remercier en particulier Santé Canada qui a financé ce projet.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Où vont les diplômés universitaires en santé après avoir obtenu leur diplôme ?

La mobilité géographique des diplômés en santé est un aspect important de la planification et de la gestion des soins de santé. Les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada, promotion de 2005, indiquent que 14 % des diplômés en santé et 11 % des diplômés dans un domaine lié à la santé sont partis dans une province différente au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme. Ces taux sont supérieurs à la moyenne pour tous les autres programmes universitaires (10 %).

La mobilité était la plus élevée chez les diplômés dans les domaines de la médecine (25 %), des troubles de la communication (19 %), de la réadaptation (19 %) et de la pharmacie (17 %) et la moins élevée chez les diplômés dans les domaines des soins infirmiers (10 %), de la psychologie et du travail social (avec 11% respectivement).

La plus grande partie de ce mouvement traduit le fait que tous les programmes d'enseignement ne sont pas offerts dans chaque province. Par conséquent, les étudiants de certaines provinces doivent se déplacer pour aller s'inscrire dans le programme de leur choix. Il est probable que nombreux sont ceux qui retournent dans leur province d'origine après l'obtention de leur diplôme.

Un aperçu de la migration provinciale

À Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'en Saskatchewan, on constate un exode net pour étudier et un exode net des diplômés en santé au cours des deux ans suivant l'obtention de leur diplôme (graphique 1).

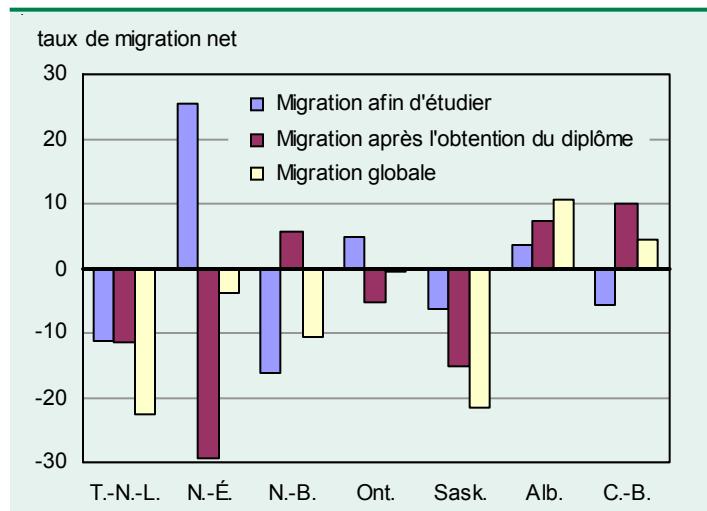
Au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, on constate un exode net pour étudier et une entrée nette des diplômés. C'est le cas contraire en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

L'Alberta était la seule province ayant une entrée nette d'étudiants et de diplômés.

1. La taille de l'échantillon limite la production de renseignements détaillés concernant l'entrée et la sortie nette de diplômés dans les domaines de la santé et de ceux liés à la santé pour l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba. En ce qui concerne le Québec, les taux de migration d'entrée et de sortie sont trop faibles pour être déclarés.

Graphique 1

Taux de migration net des diplômés en santé, promotion de 2005



Source : Statistique Canada. Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2005).

De façon générale, l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les deux seules provinces affichant des gains nets. Le nombre de diplômés universitaires en santé résidant dans ces deux provinces en 2007 était considérablement supérieur à celui des étudiants y vivant avant de commencer leur programme d'étude (2 000 par rapport à 1 800 pour l'Alberta et 2 100 par rapport à 2 000 pour la Colombie-Britannique).

On constate dans toutes les autres provinces, un exode net allant d'un peu moins de 1 % en Ontario à environ 22 % à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan.

Quels sont les facteurs qui jouent un rôle dans la mobilité ?

De façon générale, environ un diplômé en santé sur 10 de la promotion de 2005 avait quitté sa province d'origine pour étudier et une proportion légèrement supérieure s'était déplacée vers une autre province au cours des deux ans suivant l'obtention de leur diplôme.

Bien que la plus grande partie de ce mouvement traduit le fait que tous les programmes d'enseignement ne sont pas offerts dans chaque province, il faudra faire des recherches plus approfondies pour comprendre complètement les raisons sous-tendant la mobilité des étudiants et diplômés en santé.